Bulletin de Santé du Végétal

N° 4Date de publication 3 juillet 2023















Lentille Verte du Puy AOP



À RETENIR

Dans l'ensemble l'état des cultures est relativement sain pour le moment, cependant les conditions météorologiques de ces derniers jours sont favorables au développement de certaines maladies et à un enherbement des parcelles.

Ce bulletin est réalisé à la suite d'observation de parcelles situées sur la zone de production de la lentille verte du puy, 4 fixes et 5 à 6 flottantes

STADE ET ETAT DES CULTURES

Les premiers semis réalisés (mi-mars) sont au stade fin remplissage des gousses. Pour le reste des parcelles dans l'ensemble le stade fin floraison, début formation des gousses est atteint.

Quelques symptômes d'anthracnose apparaissent sur les feuilles et les tiges dans certaines parcelles



SITUATION DES BIO AGRESSEURS

1. LA CECIDOMYIE DE LA FLEUR DE LA LENTILLE :







Fleurs contaminées (Galle)

La cécidomyie de la lentille est à surveiller à partir du stade 12 feuilles de la culture (stade torche du bouton floral).

Le stade de nuisibilité se situe 5 jours avant floraison puis pendant les 3 à 4 semaines suivantes. Les vols de cécidomyies sont favorisés par des températures > 10°C et sans vent.

Seuil de nuisibilité : + de 100 captures cumulées depuis le stade torche du bouton floral

Des coupelles prélevées 2 fois par semaine ont été installées dans trois parcelles de la zone pour surveiller les vols de cécidomyie, ci-dessous les résultats des comptages.

Tableau de relevés des captures cécidomyies au 29/06/2023

Lieu de captures cécidomyies	Cumul des captures au 29/06/2023
Saint Vincent	52 dont 3 femelles
Montbonnet (Bains)	57 dont 3 femelles
Solignac sur Loire	39 dont 2 femelles

La floraison étant pour la plus grande partie des parcelles, le risque reste élevé à ce jour et demande beaucoup de surveillance.



2. LA TORDEUSE DU POIS



Dégâts de la larve



Papillon de la tordeuse du pois

Les vols de la tordeuse s'observent à partir de début formation des gousses jusqu'à la fin de leur remplissage. A l'âge adulte, la tordeuse est un papillon dont les larves se développent dans les futures graines.

La nuisibilité de la tordeuse du poids pour la culture reste assez faible pour le moment.





• « FLORE BORD DE CHAMPS »

https://draaf.auvergne-rhone-

alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2023 note nationale biodiversite flore des bords de champs-2.pdf

• ET « ABEILLES »

https://draaf.auvergne-rhone-

alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note nationale abeille reglementation version consolidee 04-2023-2.pdf

LES MALADIES RACINAIRES

Les problèmes de jaunissement des plants dus à des nécroses racinaires (pythium, fusaruim) sont encore assez rares sur l'ensemble des parcelles du réseau d'observation. Les jaunissements que l'on peut observer dans certaines parcelles sont situés dans des bas fond où l'eau des pluies précédentes a stagné et a noyé les plants de lentille.

Les dernières pluies fortes participent également à ce phénomène en provoquant les zones fortement tassées et provoquant des asphyxies racinaires

Concernant le pythium et le fusarium, le seuil de nuisibilité est atteint dès l'apparition des premiers foyers dans une parcelle. Les facteurs favorables à son déclenchement sont des températures supérieures à 20°C, des semis réalisés sur des parcelles mal ressuyées, un tassement excessif des sols ainsi que des rotations courtes.

Seuls les leviers agronomiques permettent de limiter son impact sur la culture de lentille : réflexions sur l'allongement des rotations, travail du sol en conditions parfaitement ressuyées, avec une bonne aération de la surface du sol.

Analyse du risque maladies racinaires



LES ADVENTICES

Les conditions climatiques orageuses que nous avons ces derniers jours risquent d'être propices à un salissement des certaines parcelles, notamment avec les orties royales et surtout matricaires qui adorent ces conditions. L'écimage des cultures pourra être envisagé de façon à gérer le développement de adventices et également pour diminuer le taux d'humidité à la récolte.









Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes **Coordonnées du référent :** Joel BATONNET (CA43), joel.batonnet@haute-loire.chambagri.fr, tel : 04 71 07 71 97

À partir d'observations réalisées par : des coopératives, des négoces et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Ce BSV est rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire par délégation pour l'ODG Lentille Verte du Puy AOP.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité